

Cours n° 02 : Objet de la morphologie
Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de
Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Cours n°02
Objet de la morphologie

Dr ZEBIRI Abderrazek

Objet de la morphologie

1. Définitions

traditionnellement et selon le dictionnaire de linguistique de Georges Mounin, c'est "*l'étude des formes sous lesquelles se présentent les mots dans une langue, des changements dans la forme pour exprimer leurs relations à d'autres mots de la phrase, des processus de formation de mots nouveaux, etc.*". (Georges Mounin, 2000)

Chez Vendryes, "*la morphologie est l'étude des morphèmes qu'il distingue des sémantèmes*". (Georges Mounin, 2000)

Chez Sweet, *la morphologie étudie les variations formelles de chacune des catégories grammaticales. On y traite de flexion, de composition et de dérivation (morphologie lexicale), d'ordre des mots, des parties du discours.* (Georges Mounin, 2000)

"*La morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de la combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des « mots » (règles de formation des mots) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps et de personne*". (Georges Mounin, 2000)

2. **Morphème et types de morphèmes** : Le morphème désigne l'unité minimale porteuse de sens, que l'on ne peut diviser en éléments plus petits sans passer au niveau phonologique. Le morphème se manifeste souvent sous la forme d'un segment inférieur au mot. Ex : Les travailleurs chôment.

Cette phrase est composée de 7 morphèmes : le+s+travaill+eur+s+chôm+ent .

On distingue deux types de morphèmes :

Les morphèmes lexicaux : désignent des unités relevant d'une liste ouverte du lexique. Ils sont pourvus d'un contenu significatif. On les appelle aussi les radicaux. En Français, les morphèmes lexicaux sont dépendants, c'est-à-dire qu'ils demandent un morphème grammatical pour être actualisés. Dans l'exemple : *les jeunes chôment*, les morphèmes lexicaux sont : *jeun* et *chôm*.

Les morphèmes grammaticaux : expriment des unités relevant d'une liste formée de la grammaire. Ils ont un sens grammatical. Les morphèmes grammaticaux peuvent être liés (s,

Cours n° 02 : Objet de la morphologie
Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de
Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

eur, ent) , ou libres (le, pour, et...etc.). Dans l'exemple : Les travailleurs chôment, les morphèmes grammaticaux sont : le, s, eur, ent.

Les classes des morphèmes grammaticaux

Les morphèmes liés : Ce sont des morphèmes qui ne sont pas susceptibles d'apparaître seuls dans la phrase. Ils sont toujours liés à une base. Cette classe comprend les morphèmes dérivationnels et les morphèmes flexionnels.

Les morphèmes dérivationnels : suffixes ou préfixes selon qu'ils sont antéposés (avant) ou postposés (après) par rapport à une base, ils servent à former de nouveaux mots (dits dérivés) qui assistent le comportement syntaxique d'un mot simple. La préfixation ne change pas la catégorie grammaticale de la base mais la suffixation fait souvent le transfert de catégorie.

Les morphèmes flexionnels : Ils ont une signification proprement grammaticale et ils ne créent pas de nouveaux mots mais des formes différentes d'un même mot. En français, ils sont généralement postposés. Ils représentent les désinences et les marques du genre et du nombre.

Les morphèmes libres : Ce sont tous les morphèmes grammaticaux autonomes (les articles, les pronoms, les prépositions, les morphèmes amalgamés, les morphèmes portemanteaux, etc.)

Les morphèmes amalgamés : Ils représentent la fusion de deux morphèmes.

Exemples :

du = de + le/ des= de + les /

au = à + le/ aux = à+ les.

Les morphèmes portemanteaux : Ce sont des morphèmes simples qui représentent simultanément plusieurs valeurs grammaticales. C'est le cas du possessif, *Ton* qui indique d'une part la deuxième personne du « possesseur », et d'autre part le genre masculin/féminin et le nombre singulier de « l'objet possédé ».

Cours n° 02 : Objet de la morphologie
Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL,
Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Les autres classes

Les morphèmes à signifiant discontinu : Ils sont composés d'une succession d'éléments répartis à plusieurs endroits dans la phrase. Ex: « il ne peut pas ». (Ne...pas) est un morphème discontinu qui indique la négation « Il a mangé ». (a...é) indique le passé composé.

Le morphème zéro : Certains morphèmes n'ont pas de réalisation phonétique ou graphique (forme), par contre leur absence est significative. C'est le cas notamment du singulier par rapport au pluriel et du masculin par rapport au féminin. L'absence du morphème du pluriel signifie que le mot est au singulier, et c'est le cas aussi du masculin.

Les morphèmes homonymes : il s'agit des morphèmes ayant une seule forme et des sens différents. Ainsi, Chant-eur/ Blanch-eur : les deux mots se terminent par le morphème grammatical « eur » mais cette forme correspond à deux sens différents. Dans le premier, il signifie « celui qui fait l'action de » et dans le second, il signifie « qualité de ce qui est ».

Les allomorphes : Le morphème peut changer de forme selon le contexte dans lequel il apparaît, sans changer pour autant de sens. Il se réalise sous forme de différents allomorphes. Ainsi le verbe *Aller* se réalise :

- V : dans (1ère, 2ème et 3ème personne du sing. Et 3ème personne du pluriel + présent de l'indicatif).
- I : dans (toutes les personnes+futur simple/ conditionnel présent).
- Aill- : (toutes les personnes + présent du subjonctif)
- All- : ailleurs.

3. La segmentation et la commutation

La segmentation est une opération qui sert à segmenter la phrase, à la diviser en morphèmes. La segmentation est nécessaire à la commutation qui est le test permettant d'identifier les morphèmes qui composent une phrase, par le remplacement d'un morphème par un autre selon les nécessités. Exemple : le/s robe/s blanch/e/s.